

COMMUNIQUE DE PRESSE
BORDEAUX, LE 15 MARS 2022

Les habitants de la résidence Camélia adoptent l'autoconsommation collective en électricité photovoltaïque

Plus de 80 % des foyers de la résidence sociale intergénérationnelle Camélia à Saint-Vincent-de-Tyrosse optent pour l'autoconsommation collective. C'est une première dans les Landes ! Développée par Clairsienne, la résidence propose des logements adaptés aux personnes âgées et des logements destinés aux familles ainsi qu'une salle commune pour favoriser les rencontres entre les habitants.

La résidence Camélia répond concrètement à trois enjeux forts : proposer des logements pour tous, favoriser la mixité et le « bien vivre ensemble » tout en diminuant l'impact carbone de l'habitat. Ce dernier objectif est rendu possible par Enedis et sa solution en autoconsommation collective. 80 panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'immeuble alimentent ainsi les foyers et les parties communes en électricité.

Consommer sa propre électricité : la transition écologique enfin accessible à tous

L'autoconsommation, c'est le circuit court de l'électricité : produire local, consommer local. Les panneaux photovoltaïques, placés sur le toit de la résidence Camélia couvrent une surface totale de 155 m². Avec une puissance générée de 24 kWc, ils permettent de répondre aux besoins en électricité des 41 habitations de la résidence. Grâce à ce système en circuit court, la totalité de l'électricité produite est autoconsommée par les foyers et les parties communes. Aujourd'hui, 80 % des foyers ont choisi d'être fournis par l'électricité produite par ces panneaux.

Au cœur de la démarche d'autoconsommation collective, les habitants ont été impliqués et sensibilisés tout au long du projet, avec un livret et une réunion d'information leur expliquant le fonctionnement et les modalités d'accès à l'autoconsommation collective.

Avec la résidence Camélia de Clairsienne, Enedis a raccordé la première autoconsommation collective au réseau électrique dans les Landes. Au-delà du raccordement au réseau de distribution électrique, la mission de service public d'Enedis est d'accompagner ses clients dans leurs nouveaux modes de consommation et comportement en matière d'énergie. Grâce à l'autoconsommation collective et au compteur communicant Linky, la transition écologique devient accessible à tous.

Une résidence adaptée aux besoins des seniors

Sur les 41 logements sociaux de la résidence, 20 bénéficient d'équipements adaptés au confort des seniors (éclairage avec détection pour cheminement de nuit, robinetterie, barre de maintien, etc.) Ce dispositif permet à cette population de vivre le plus longtemps possible à domicile, dans des logements ergo-conçus et évolutifs en fonction de la perte d'autonomie.

Les locataires sont satisfaits de leur emménagement, comme le témoigne M. Marc Copette, locataire :

« On sait que ce système de panneaux photovoltaïques va nous faire baisser la facture d'électricité à terme et nous sommes fiers de participer activement au respect de l'environnement ! ».



La résidence Camélia à Saint-Vincent-de-Tyrosse dans les Landes.
MOA Clairsienne et Promoteur Linkcity / Architecte mandataire : MOG architectes

Les 80 panneaux photovoltaïques raccordés par Enedis constituent la première Autoconsommation collective du département des Landes



De gauche à droite : M. Benoit Thomazo, président de Clairsienne ; M. Régis Gelez, maire de Saint-Vincent-de-Tyrosse ; Mme Céline Vautrelle, directrice régionale d'Enedis ; M. Jean-Baptiste Desanlis, directeur général de Clairsienne ; M. Christophe Cres, directeur territorial d'Enedis pour les Landes ; M. Téo dolphe Beky, locataire et M. et Mme Copette, locataires.

Les acteurs du projet

MOA : Clairsienne

Promoteur : Linkcity (opération en VEFA)

Constructeur : Bouygues Bâtiment CSO

Architecte mandataire : MOG architectes

Architecte sous-traitant : Lafargue – Lapassade architectes

Concessionnaire énergie : Enedis

Concepteur de la plateforme de gestion des flux d'électricité : Enogrid

AMO énergie solaire : TECSOL

A PROPOS DE CLAIRSIENNE

Clairsienne, filiale de 3F, groupe Action Logement, est une entreprise sociale pour l'habitat. Elle accompagne 27 548 locataires et gère un patrimoine de 13 568 logements sur 165 communes en Nouvelle-Aquitaine. Opérateur global de l'habitat – Bailleur social, aménageur, promoteur, constructeur et syndic - Clairsienne contribue au développement économique, urbain et social des territoires en logique de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Depuis 60 ans, sa vocation est de produire des logements accessibles et adaptés aux parcours résidentiels tout en préservant l'environnement afin que chacun trouve sa place pour bien vivre ensemble.

Clairsienne est certifiée NF HABITAT HQE pour les performances énergétiques et économiques de ses programmes, son respect de l'environnement, son management responsable et la qualité de vie offerte à ses habitants. Elle emploie 232 collaborateurs. Son chiffre d'affaires 2020 s'élève à 73.8 M€.

Suivez nos actions sur : [clairsienne.fr](https://www.clairsienne.fr)

Contact presse : Marion Le Fur – Tél. 07 84 58 49 72 - m.lefur@clairsienne.fr

A PROPOS D'ENEDIS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contact presse : Sabrina Triau – Tél. 06 48 20 82 31 - sabrina.triau@enedis.fr